Rhône-Alpes, Loire
Saint-Paul-d'Uzore
Etang du Roi

Étangs du Roi (Grand Marais, Petit Marais, étang de Loibe), dits étangs d'Uzore

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42003000
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : installation aquicole
Appellation : Grand Marais, Petit Marais, étang de Loibe, étangs d'Uzore
Parties constituantes non étudiées : ferme, maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : Dérivation du Pralong; Dérivation du Félines; Canal du Forez
Références cadastrales : 1808. A 21, 25 à 28, 39 ; 1986. A1 4, 19, 31

Historique

Les étangs d'Uzore, puis étangs du Roi (à l'origine étangs "du rouet", c´est à dire du moulin, pour M. Gonon) auraient été créés à partir de 1230, sur les domaine des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem : il s'agit des plus anciens étangs documentés en Forez. Ces premiers étangs utilisent des sites naturellement appropriés (une dépression naturelle). Une charte de 1233 mentionne un étang "sous Uzore" comme propriété du comte de Forez (Dufour). La liste des étangs comtaux cités dans les comptes de 1400 mentionne le Grand étang d'Uzore, le second étang d'Uzore, dit du Vent, et le troisième étang d'Uzore dit Marais d'Uzore (Barban, Fréminville). En 1400, on pêche au Grand Marais : 4370 grosses carpes (dont la moitié consommée ou donnée par le comte et sa maison) et 660 carpeaux ; 4000 brèmes environs et 9000 "bramaz", petites brèmes d'empoissonnage ; 25 brochets et 34 carreaux (Gonon). Les étangs deviennent propriété du roi lors du passage du comté de Forez à la couronne. En 1687, le roi aurait vainement essayé de les vendre aux enchères (Gerest). En effet, ces étangs sont réputés peu rentables, car l'entretien des chaussées et des fossés est coûteux, et leur approvisionnement en eau est incertain. En 1719, Pierre Challaye, conseiller au parlement de Dombes, obtient que les étangs lui soient "inféodés à titre de propriété incommutable" à la mort du fermier en place (contre une rente de 300 £ et l´abandon de dettes royales se montant à 13 110 £ ; A. Privées). La vente est effective en 1765, Pierre Challaye est mis en possession des étangs en 1772. La propriété comprenait la prise d'eau sur le ruisseau de Pralong (appelé aussi Rangon), située à l'ouest la ferme des Buissonnées [Chalain-d'Uzore]. Une inscription gravée sur les piédroits du barrage de la prise d'eau rappelle ces dates. Après le décès de Pierre Challaye, en 1794, ses biens ont été partagés en 1795 entre ses quatre filles, qui avaient épousé, respectivement, MM. Chavanon du Peyron, Bronac de Vazelhes, Ravel de Montagny et Benoît Boudot, juge à Montbrison : les étangs du Roi restent indivis entre ces quatre héritières, puis la part de Ravel est rachetée par le neveu de Benoît Boudot. Ainsi en 1808, d'après les annotations portées sur le plan cadastral, les trois étangs et la "loge" (1808 A 33) édifiée pour assurer leur exploitation appartiennent en indivis à Benoît Boudot et à son neveu, à M. Chavanon et à M. de Vazeilles. Entre 1834 et 1873, les quatre parts de la propriété sont successivement rachetés par la famille Roux de la Plagne (A. Privées, voir annexe). Au 20e siècle, les étangs du Roi font partie de l'un des plus gros groupements fonciers de gestion d'étang (il y en a une dizaine en Forez), la SCI des Étangs du Roi, constituée en 1931, qui dépend entre autres du groupement Guichard-Perrachon (Degorce, Gerest). Inscriptions sur deux dalles de granite

de part et d'autre de la retenue des Buissonnées : - à gauche : PRISE DEAU DES / ETANGS DU ROI / VENDUS EN 1765 / PAR LE ROI LOUIS XV / A MONSIEUR CHALLAIE - à droite : MISE EN POSSESSION / EN 1772 PAR MR DE MAUX / LIEUTENANT GENERAL / DU BAILLIAGE ET JUGE / DOMANIAL DU COMTE DE / FOREZ ET MONSIEUR / DELACHAIZE PROCUREUR / DU ROI. Panneau panneaux en lave émaillée sur béton à l'entrée du domaine : LES ETANGS DU ROI / STE D'ELEVAGE DE CARPES ROYALES SELECTIONNEES / RESERVE DE CHASSE ET DE PECHE. Le bassin, ou *serve*, situé au carrefour du chemin des Bichets et du chemin qui passe entre les étangs du Grand Marais et de Loibe porte la date 1939.

Période(s) principale(s) : 2e quart 13e siècle
Dates : 1230 (daté par travaux historiques, porte la date), 1931, 1939

Description

Les étangs sont situés à une altitude d'environ 350 m, au pied du mont d'Uzore. Il sont alimentés par une prise d'eau sur le Pralong située aux Buissonnées (Chalain-d'Uzore), qui amène l'eau dans le Félines, d'où elle est captée aux Places dans un second bief ; à la fin du 19e siècle, ce système est remplacé par le canal du Forez (Gerest). Des aménagements d'exploitation sont localisés entre le Grand Marais et l'étang de Loibe : ils comprennent des habitations pour le personnel de garde, entretien et pêche (voir IA42003001), ainsi que des bassins pour le tri et le stockage temporaire du poisson, ou *serves*. Ces serves sont localisées au sud des bâtiments, de part et d'autre du chemin qui longe l'étang de Loibe ; au sud de ces bassins se trouve un édicule où s'effetcuait la pesée du poisson. Un autre ensemble de serves était aménagé entre le Grand Marais et les bâtiments (elles ont disparu). Voir Historique.

Eléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

ZNIEFF de type I ; n° régional : 42080048.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **A. Privées, les Granges, Mornand. Précis pour Pierre Challay, écuyer, contrôlleur des guerres...**
  A. Privées, les Granges, Mornand. **Précis pour Pierre Challay, écuyer, contrôlleur des guerres... contre Jean Marie Delafont, écuyer, et Simon Chalan, son fermier. 1758**. Le différent concerne la propriété d'étang ou de prise d'eau. Le document mentionne "trois étangs voisins", situés sur la paroisse de Saint-Paul-d'Uzore, appartenant autrefois aux comtes de Forez et qui ont passé au domaine du roi : l'étang de Loive, le Grand Marais et le Petit Marais (cités dans un titre de 1480).

- **A. Privées, les Bichets, Saint-Paul-d'Uzore. 12 janvier 1765. Extrait des registres du Conseil**
  A. Privées, les Bichets, Saint-Paul-d'Uzore. **12 janvier 1765. Extrait des registres du Conseil d'Etat. Arrêt du conseil portant sur l'inféodation des Etangs du Roi à Pierre Challaye**. Mémoire imprimé, Imprimerie de P. Alex. Le Prieur, imprimeur du roi, rue Saint-Jacques. En 1719, les étangs d'Uzore sont affermés au sieur Lafond, qui tient également les fours banaux de Montbrison, à vie, pour 500 £ annuelles. Mais le roi veut se débarrasser des étangs : il est en procès avec Lafond, qui possède des terres limitrophes, à cause des inondations ; les étangs sont réputés peu rentables (l'entretien des chaussées et des fossés coûte plus que l'étang ne rapporte, il y a des problèmes d´approvisionnement en eau...). Sur la requête de Pierre Challaye, conseille au parlement de Dombes, les étangs lui sont "inféodés à titre de propriété incommutable", la vente prenant effet à la mort de Lafond, contre une rente de 300 £ et l'abandon de dettes royales (13 110 £).

- **A. Privées, les Bichets, Saint-Paul-d'Uzore. 9 février 1929. Dépôt d'origine de propriété par**
  A. Privées, les Bichets, Saint-Paul-d'Uzore. **9 février 1929. Dépôt d'origine de propriété par Joseph Demoustier**. Acte reçu Berloty notaire à Lyon. Voir annexe.

Documents figurés

- **[Photographies aériennes des étangs d'Uzore et du domaine des Bichets] / 2 photogr. pos. : tirages**

[Photographies aériennes des étangs d'Uzore et du domaine des Bichets] / 2 photogr. pos. : tirages argentiques en couleur. 4e quart 20e siècle (A. Privées, les Bichets, Saint-Paul-d'Uzore).

Bibliographie

- **BARBAN, André. Le maître des étangs du comté de Forez (1400), dans La MURE, Jean-Marie, chanoine**
  BARBAN, André. **Le maître des étangs du comté de Forez (1400)**, dans La MURE, Jean-Marie, chanoine de. *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, en forme d'annales, sur preuves authentiques... : publiée pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Montbrison portant la date de 1675*. Paris : Potier, 1860-1869 ; Roanne : Horvath, 1982- ; T III : Preuves
  p. 135

- **DEGORCE, J.-N. Les milieux humides dans la Loire. 1995.**
  DEGORCE, Jean-Noël. **Les milieux humides dans la Loire**. Saint-Etienne : Publications de l´Université de Saint-Etienne, 1995. (Centre d´études foréziennes ; thèse de doctorat de géographie, Saint-Etienne : Université Jean-Monnet, 1991)

- **DUFOUR, J.-E. Dictionnaire topographique du Forez... 1946.**
  DUFOUR, J.-E. **Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire**. Mâcon : imprimerie Protat frères, 1946.
  col. 317, 318

- **FREMINVILLE, J. de. Les comptes du maître des étangs de Forez... [tiré à part Bull. Diana]. 1893.**
  FREMINVILLE, J. de. **Les comptes du maître des étangs de Forez de 1400 à 1430**. Montbrison : Imprimerie Eleuthère Brassart, 1893, 18 p. (extrait du *Bulletin de la Diana*, T. VII).

- **GEREST, H. Ainsi coule le sang de la terre. 2005.**
  GEREST, Henri. **Ainsi coule le sang de la terre... Les hommes et la terre en Forez - XVIIIe-XXe siècles.** Saint-Etienne : Université de Saint-Etienne, 2005
  p. 208

- **GONON, Marguerite. Les étangs du Forez, Paysans de la Loire, 3 janvier 1970**
  GONON, Marguerite. **Les étangs du Forez**, *Paysans de la Loire*, 3 janvier 1970
  p. 4-6

Annexe 1

9 février 1929. Dépôt d'origine de propriété par Joseph Demoustier. Acte reçu Berloty notaire à Lyon (A. Privées, les Bichets, Saint-Paul-d'Uzore). Résumé du contenu de l'acte.
Joseph Demoustier, demeurant à Lyon, dépose l'origine de biens immeubles qu'il entend céder comme apport à une société qui doit être fondée (ou a été fondée ? texte rayé dans l'acte).
Cela concerne plusieurs domaines :
- Le domaine des étangs du Roi : situé essentiellement dans la commune de Saint-Paul-d'Uzore, il comprend les étangs du Grand Marais, Petit Marais et de Loibe, ainsi qu'une maison (lieu-dit la Loge) et un pavillon (lieu-dit Réserve du lac).
Origine de la propriété : elle appartenait au comte de Forez puis au roi de France ; elle a été acquise en 1765 par Pierre Challaye, écuyer, ancien conseiller au parlement des Dombes, qui en a été mis en possession en 1772. La propriété comprenait la prise d'eau sur le Pralong (ou Rangon) située sous la ferme des Buissonnets [Chalain-d'Uzore]. Après le décès de Pierre Challaye (en 1794), ses biens ont été partagés en 1795 entre ses quatre filles, qui avaient épousé, respectivement, MM. Chavanon du Peyron, Bronac de Vazelhes, Ravel de Montagny et Benoît Boudot : les étangs du Roi restent indivis entre ces quatre héritières. Cependant les quatre parts de la propriété sont successivement rachetés par la famille Roux de la Plagne : le premier quart en 1834, deux autres en 1872, par Michel Jean Théobald Roux de la Plagne. Celui-ci fait "liciter la propriété des étangs du Roi à la barre du tribunal civil de Montbrison" en 1873 et devient de ce fait propriétaire du dernier quart (vendu avant 1830 à Claude Boudot puis passé à ses héritiers).

- Le domaine de la Brûlée : une partie est acquise par Alphonse de Saint-Pulgent, de M. Joseph Dumas (propriétaire demaurant à Saint-Etienne et Mornand) : c'était un morceau du domaine des Granges achété par Dumas à Euphémie Favier de la Chomette et Lorenzo Capella son époux. Le reste venait de sa mère, née Dejoux : de cette propriété dépendait le "vigneronnage (ou vignoble) de la Brûlée".
- Le domaine des Bichets : 51 ha. Il appartenait à Mme Marquise née Rousset : acquis par son père Antoine Rousset, négociant demeurant aux Places à Sail-sous-Couzan, après 1871, de Claude Boudot (un autre) ancien notaire demeurant à Lyon. Acquis en 1928 par M. Demoustier, en même temps que le domaine du Bois ou de Beauregard, et le domaine de la Côte d'Or (le tout faisait 78 ha et 374 000 F ; l'origine de propriété de ces autres domaines n'est pas faite puisqu'ils ne font pas partie de l'apport cédé à la société à créer). Louis Marius Alexandre Marquise était industriel demeurant à Saint-Paul-en-Jarez.

Illustrations

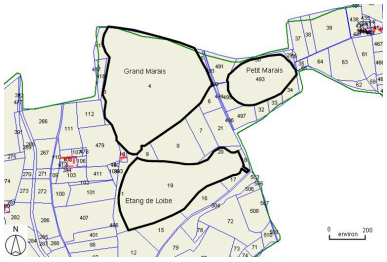

Plan de situation, sur fond de plan cadastral. Section A1, échelle originale 1/2500°. Source : Direction générale des Finances Publiques. Cadastre mis à jour en 2010. Dess. Caroline Guibaud IVR82_20124203169NUD

Plan de situation, d'après le cadastre de 1809, section A, échelle originale 1:5000Plan cadastral, dit cadastre napoléonienDessin au crayon, plume et lavis d'encres colorées sur papier, 1809. AD Loire. 3P-1682VT Dess. Caroline Guibaud IVR82_20124203170NUD

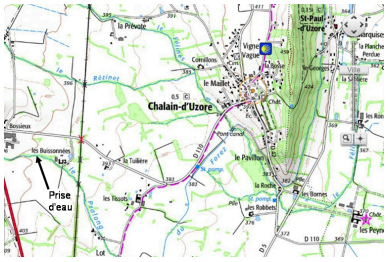

Plan de localisation du barrage des Buissonnées (sur fonds IGN). Dess. Caroline Guibaud IVR82_20134201887NUD

Vue aérienne des étangs du Roi, depuis le nord-ouest (4e quart 20e siècle). Repro. Caroline Guibaud IVR82_20124203223NUCAB

Vue aérienne de l'étang du Grand Marais, depuis l'ouest (4e quart 20e siècle). A gauche, le domaine des Bichets (Saint-Paul-d'Uzore), à droite, le domaine de la Rive (Montverdun). Repro. Caroline Guibaud IVR82_20124203222NUCAB

Vue aérienne depuis le sud-est. Au second plan, l'étang de Loibe. Le Grand Marais est à sec. Phot. Eric Dessert IVR82_20084200388NUCA

Vue aérienne depuis le sud-est. Au second plan, l'étang de Loibe. Le Grand Marais est à sec. Phot. Eric Dessert IVR82_20084200389NUCA

Vue aérienne depuis le sud-est. Phot. Didier Gourbin IVR82_20074200740NUCA

Vue d'ensemble des serves (parcelle 1986 A1 400). Phot. Eric Dessert

IVR82_20064201237NUCA

Vue d'ensemble des serves (parcelle 1986 A1 400). Phot. Caroline Guibaud IVR82_20124203187NUCA

Vue d'ensemble des serves (parcelle 1986 A1 400). Phot. Caroline Guibaud IVR82_20124203189NUCA

Vue d'ensemble des serves (parcelle 1986 A1 400). Phot. Caroline Guibaud IVR82_20124203186NUCA

Bâtiment pour la pesée du poisson (parcelle 1986 A1 393). Phot. Caroline Guibaud IVR82_20124203190NUCA

Panneau à l'entrée du domaine des étangs du Roi. Phot. Caroline Guibaud IVR82_20124203191NUCA

Vue du barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Phot. Thierry Monnet IVR82_20124203043NUCA

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue du piédroit située à droite. Phot. Thierry Monnet IVR82_20124203046NUCA

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue l'inscription située à droite. Phot. Thierry Monnet IVR82_20124203044NUCA

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue du piédroit situé à gauche et de la vanne de la prise d'eau. Phot. Thierry Monnet IVR82_20124203045NUCA

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue l'inscription située à gauche. Phot. Thierry Monnet IVR82_20124203042NUCA

Vue du barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Phot. Thierry Monnet IVR82_20124203048NUCA

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Phot. Thierry Monnet IVR82_20124203049NUCA

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Phot. Thierry Monnet IVR82_20124203050NUCA

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue d'une vanne. Phot. Thierry Monnet IVR82_20124203047NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune de Saint-Paul-d'Uzore (IA42001394) Saint-Paul-d'Uzore
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Ferme et maison du garde des étangs du Roi (IA42003001) Saint-Paul-d'Uzore, Etang du Roi

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire

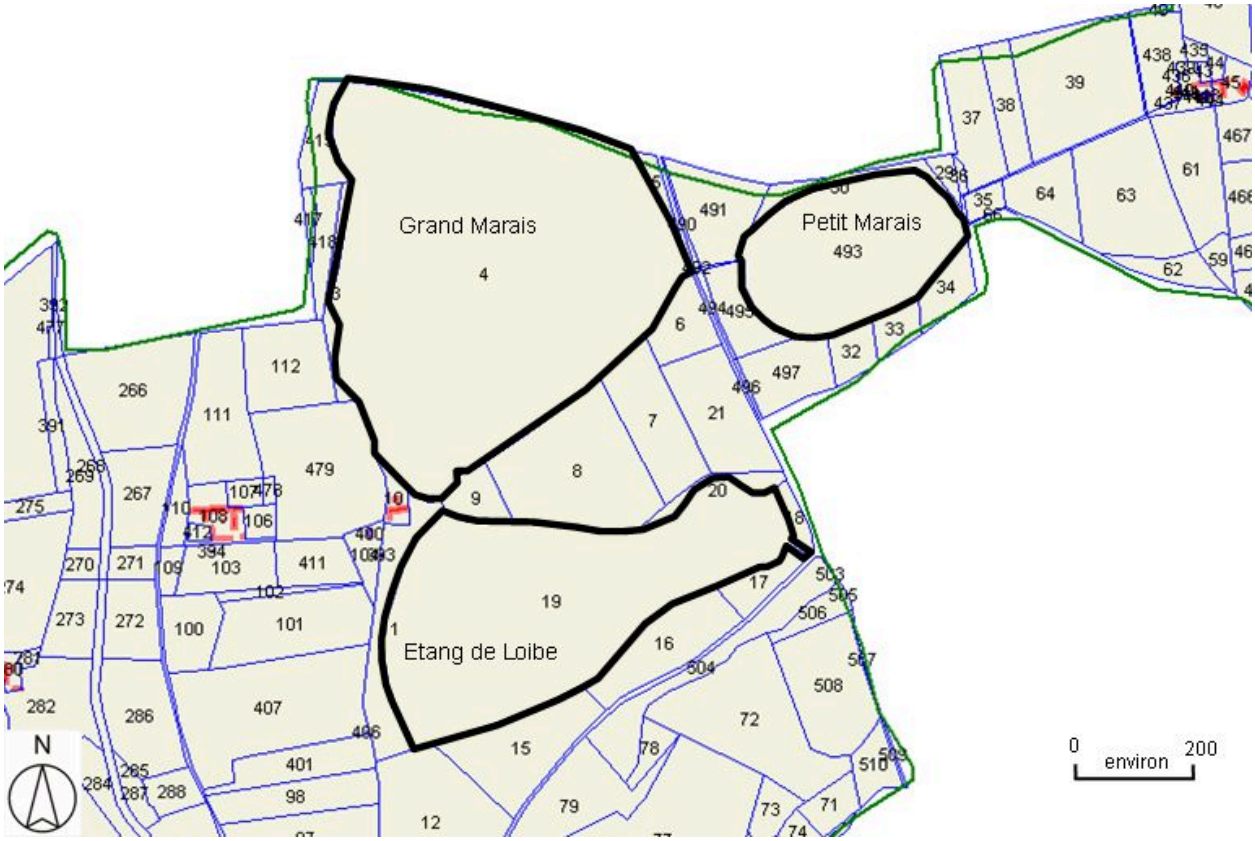

Plan de situation, sur fond de plan cadastral. Section A1, échelle originale 1/2500°. Source : Direction générale des Finances Publiques. Cadastre mis à jour en 2010.

IVR82_20124203169NUD
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan de situation, d'après le cadastre de 1809, section A, échelle originale 1:5000Plan cadastral, dit cadastre napoléonienDessin au crayon, plume et lavis d'encres colorées sur papier, 1809. AD Loire. 3P-1682VT

IVR82_20124203170NUD
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Loire
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

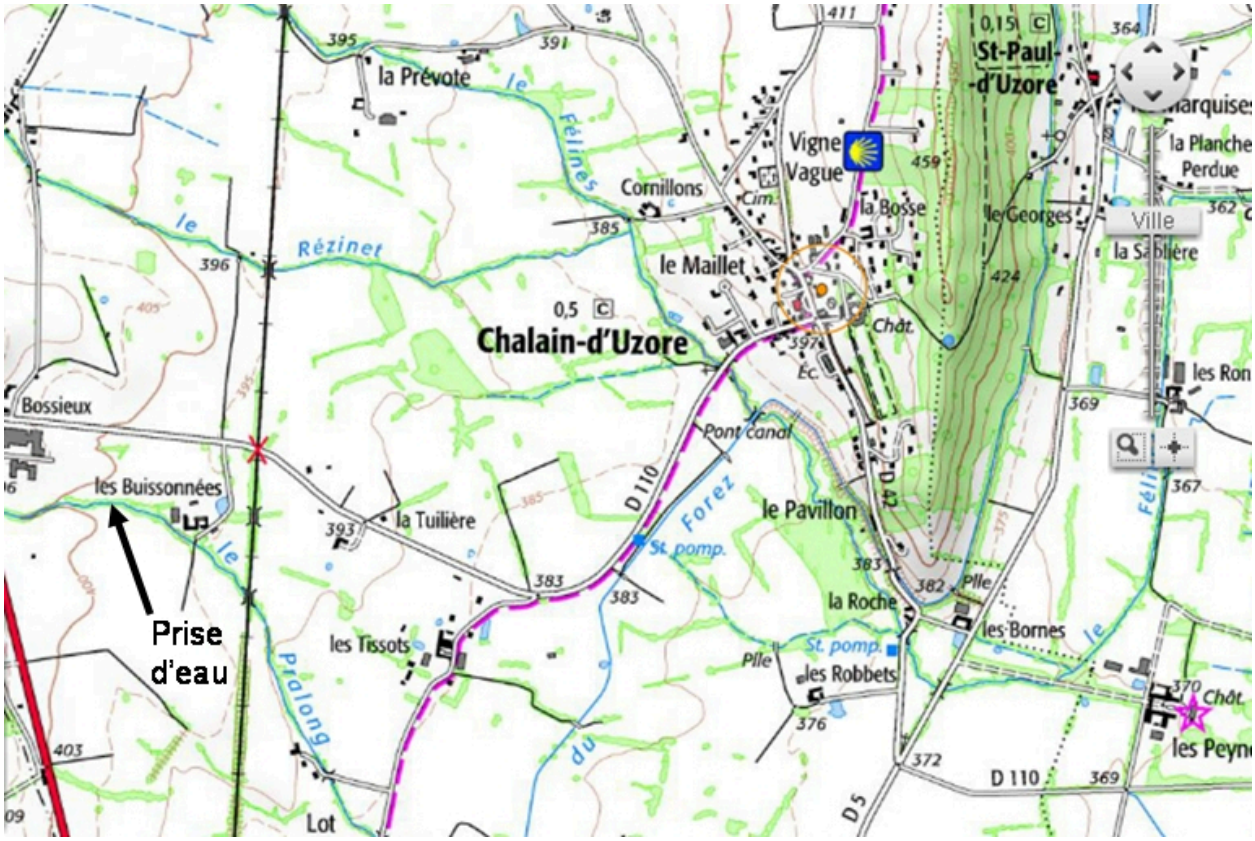

Plan de localisation du barrage des Buissonnées (sur fonds IGN).

IVR82_20134201887NUD
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Géoportail
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne des étangs du Roi, depuis le nord-ouest (4e quart 20e siècle).

Référence du document reproduit :

- **[Photographies aériennes des étangs d'Uzore et du domaine des Bichets] / 2 photogr. pos. : tirages**
  [Photographies aériennes des étangs d'Uzore et du domaine des Bichets] / 2 photogr. pos. : tirages argentiques en couleur. 4e quart 20e siècle (A. Privées, les Bichets, Saint-Paul-d'Uzore).

IVR82_20124203223NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2009
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne de l'étang du Grand Marais, depuis l'ouest (4e quart 20e siècle). A gauche, le domaine des Bichets (Saint-Paul-d'Uzore), à droite, le domaine de la Rive (Montverdun).

Référence du document reproduit :

- **[Photographies aériennes des étangs d'Uzore et du domaine des Bichets] / 2 photogr. pos. : tirages** **[Photographies aériennes des étangs d'Uzore et du domaine des Bichets]** / 2 photogr. pos. : tirages argentiques en couleur. 4e quart 20e siècle (A. Privées, les Bichets, Saint-Paul-d'Uzore).

IVR82_20124203222NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2009
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud-est. Au second plan, l'étang de Loibe. Le Grand Marais est à sec.

IVR82_20084200388NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
Date de prise de vue : 2007
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud-est. Au second plan, l'étang de Loibe. Le Grand Marais est à sec.

IVR82_20084200389NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
Date de prise de vue : 2007
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud-est.

IVR82_20074200740NUCA
Auteur de l'illustration : Didier Gourbin
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble des serves (parcelle 1986 A1 400).

IVR82_20064201237NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble des serves (parcelle 1986 A1 400).

IVR82_20124203187NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble des serves (parcelle 1986 A1 400).

IVR82_20124203189NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble des serves (parcelle 1986 A1 400).

IVR82_20124203186NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Bâtiment pour la pesée du poisson (parcelle 1986 A1 393).

IVR82_20124203190NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Panneau à l'entrée du domaine des étangs du Roi.

IVR82_20124203191NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2).

IVR82_20124203043NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue du piédroit située à droite.

IVR82_20124203046NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue l'inscription située à droite.

IVR82_20124203044NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue du piédroit situé à gauche et de la vanne de la prise d'eau.

IVR82_20124203045NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue l'inscription située à gauche.

IVR82_20124203042NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2).

IVR82_20124203048NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2).

IVR82_20124203049NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2).

IVR82_20124203050NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Barrage des Buissonnées (Chalain-d'Uzore, section B2). Vue d'une vanne.

IVR82_20124203047NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation